

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 00616

Numéro SIREN : 383 373 040

Nom ou dénomination : SOFAR

Ce dépôt a été enregistré le 22/10/2019 sous le numéro de dépôt 11872

SOFAR

Société Par Actions Simplifiée au capital de 149 860.00 €

Siège social : Rue Nicolas Baudin CS 60696

85000 LA ROCHE SUR YON

383 373 040 RCS LA ROCHE SUR YON

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 MARS 2019

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018, s'élevant à 259 291.86 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 259 291.86 €
 - Une somme de 259 291.86 €
- affectée en totalité au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes, au titre des trois exercices précédents.

Exercice clos le 30 septembre 2015 :

50 011.85 euros, soit 7.45 euros par action

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 6 958.30 €

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 43 053.55 €

Exercice clos le 30 septembre 2016 :

84 051.56 euros, soit 9.98 euros par action

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 9 321.32 €

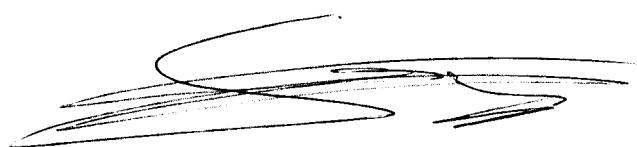
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 74 730.24 €

Exercice clos le 30 septembre 2017 :

84 051.56 euros, soit 9.98 euros par action

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 9 321.32 €

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 74 730.24 €





Comptes annuels 2018

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

*Pour copie conforme
au Président*

SAS SOFAR

Rue Nicolas Baudin - CS 60696
85000 LA ROCHE SUR YON

Exercice clos au 30/09/2018

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/18	Net au 30/09/17
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	723 866		723 866	723 866
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	792 385	411 626	380 759	428 862
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	12 000		12 000	51 902
Autres titres immobilisés	16		16	16
Prêts				
Autres immobilisations financières	17 983		17 983	17 023
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 546 250	411 626	1 134 624	1 221 669
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	37 965		37 965	37 359
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 419 729	96 827	1 322 902	1 196 427
Fournisseurs débiteurs	409		409	
Personnel	887		887	
Etat, Impôts sur les bénéfices	60 126		60 126	63 011
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	39 364		39 364	38 978
Autres créances	57 004		57 004	52 728
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement	75 486		75 486	75 172
Disponibilités	429 049		429 049	179 536
Charges constatées d'avance	8 607		8 607	24 369
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 128 626	96 827	2 031 798	1 667 580
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 674 876	508 453	3 166 423	2 889 250



Bilan

	Net au 30/09/18	Net au 30/09/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	168 440	168 440
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	428 957	428 957
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	20 650	20 650
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	417 542	352 109
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	259 292	149 484
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 294 881	1 119 640
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		8 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		8 000
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	394 663	460 314
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	394 663	460 314
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	199	232
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	271 247	254 781
Personnel	234 977	211 763
Organismes sociaux	142 551	127 109
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	262 986	238 825
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	16 562	15 439
Dettes fiscales et sociales	657 076	593 136
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	29 077	7 750
Produits constatés d'avance	519 281	445 396
TOTAL DETTES	1 871 542	1 761 609
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	3 166 423	2 889 250

Compte de Résultat

	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	2 841 465	2 612 156	229 309	8,78
Production stockée	606	19 197	-18 591	-96,84
Subventions d'exploitation	4 233	9 017	-4 783	-53,05
Autres produits	125 115	160 463	-35 348	-22,03
Total	2 971 420	2 800 832	170 587	6,09
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Autres achats & charges externes	1 171 143	1 095 587	75 556	6,90
Total	1 171 143	1 095 587	75 556	6,90
MARGE SUR M/SES & MAT	1 800 277	1 705 246	95 031	5,57
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	56 516	53 255	3 260	6,12
Salaires et Traitements	1 064 174	989 311	74 863	7,57
Charges sociales	331 905	294 380	37 525	12,75
Amortissements et provisions	111 038	139 919	-28 881	-20,64
Autres charges	46 429	54 909	-8 479	-15,44
Total	1 610 063	1 531 774	78 289	5,11
RESULTAT D'EXPLOITATION	190 214	173 472	16 742	9,65
Produits financiers	466	172	293	170,05
Charges financières	5 618	7 297	-1 679	-23,01
Résultat financier	-5 153	-7 125	1 972	-27,68
RESULTAT COURANT	185 062	166 348	18 714	11,25
Produits exceptionnels	150 232	15 000	135 232	901,55
Charges exceptionnelles	40 857	5 000	35 857	717,14
Résultat exceptionnel	109 375	10 000	99 375	993,75
Impôts sur les bénéfices	35 145	26 864	8 281	30,83
RESULTAT DE L'EXERCICE	259 292	149 484	109 808	73,46

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SOFAR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 3 166 423 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 259 292 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 A 15 ANS
- * Matériel de transport : 4 ANS
- * Matériel de bureau : 3 A 5 ANS
- * Matériel informatique : 3 A 5 ANS
- * Mobilier : 2 A 15 ANS

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,08 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %



Règles et méthodes comptables

- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2015)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 62 424 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 43 892 euros) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	781 500		57 634	723 866
Immobilisations incorporelles	781 500		57 634	723 866
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	593 239	915		594 154
- Matériel de transport	10 000			10 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	194 038	18 925	24 732	188 230
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	797 277	19 840	24 732	792 385
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	51 902		39 902	12 000
- Autres titres immobilisés	16			16
- Prêts et autres immobilisations financières	17 023	960		17 983
Immobilisations financières	68 941	960	39 902	29 999
ACTIF IMMOBILISE	1 647 719	20 800	122 268	1 546 250



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		19 840	960	20 800
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		19 840	960	20 800
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	57 634	24 732	39 902	122 268
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	57 634	24 732	39 902	122 268

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
EURL SOFORMATION 85000 LA ROCHE SUR YON	5 000	4 377	100,00	2 948
SOFAR PARTICULIERS 85000 LA ROCHE SUR YON	3 000	3 564	66,66	2 586
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SARL SC EXPERTISE ET AUDIT 16000 ANGOULEME			25,00	

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	7 000	7 000			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	57 634		57 634	
Immobilisations incorporelles	57 634		57 634	
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	217 882	47 899		265 781
- Matériel de transport	10 000			10 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	140 533	20 044	24 732	135 845
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	368 416	67 943	24 732	411 626
ACTIF IMMOBILISE	426 049	67 943	82 366	411 626

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 604 108 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	17 983		17 983
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 419 729	1 419 729	
Autres	157 789	157 789	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	8 607	8 607	
Total	1 604 108	1 586 125	17 983
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	68 259
FOURNISSEURS - RRR À OBTENIR	409
INDEMNITES JOURNALIERES	887
ETAT - PRODUITS À RECEVOIR	43 892
DIVERS - PRODUITS À RECEVOIR	1 882
Total	115 329



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	8 422	20,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	8 422	20,00

Détail des mouvements opérés au niveau du capital social :

- en décembre 2015 : réduction de capital de 720 016€ avec rachat de 3 612 actions à 199.34€ (dont 20€ de valeur nominale)
- en juin 2016 : augmentation de capital de 34 180€ avec émission de 1 709 actions à 199€ (dont 20€ de valeur nominale)

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	8 000		8 000		
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	8 000		8 000		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			8 000		
Financières					
Exceptionnelles					



Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 871 542 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	394 663	55 704	181 179	157 780
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	271 247	271 247		
Dettes fiscales et sociales	657 076	657 076		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	29 276	29 276		
Produits constatés d'avance	519 281	519 281		
Total	1 871 542	1 532 583	181 179	157 780
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	65 608			
(**) Dont envers les associés	199			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 198 euros.

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT. NON PARVENUES	175 473
INT. COURUS S/EMP. AUP. ETABL. CRÉDIT	255
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	96 003
PERSONNEL - AUTRES CHARGES À PAYER	71 664
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	38 051
CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	27 183
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	16 562
CLIENTS - RRR À ACCORDER	19 420
Total	444 609



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	8 607		
Total	8 607		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATÉS D AVANCE	519 281		
Total	519 281		



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 2 900 euros



Autres informations

Autres éléments significatifs

La société a vendu la totalité des parts qu'elle détenait dans Sofar Atlantique pour un montant de 149 632€.

Engagements de retraite



HUGONNET-MENARD-AUDIT

COMMISSARIAT AUX COMPTES

57 rue Alsace Lorraine
CS 20124
79204 PARTHENAY Cedex

Tél. 05 49 64 36 44
Fax. 05 49 94 61 61

www.hm-ec.fr / cabinet@hm-ec.fr

SOFAR

Société par actions simplifiée au capital de 168 440 €

Siège social : Rue Nicolas Baudin – Sud Avenue 2

85000 LA ROCHE SUR YON

RCS : LA ROCHE SUR YON 383 373 040

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30/09/2018

SARL HUGONNET MENARD AUDIT
57 Rue Alsace Lorraine 79200 PARTHENAY
Société de Commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Poitiers

 **commissaire
aux comptes**

Aux Associés,

1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOFAR relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

➤ Tel que décrit dans l'annexe au paragraphe « Créances », les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

➤ Tel que décrit dans l'annexe au paragraphe « Fonds commercial », un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

4- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité de Direction et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

5- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de Direction.

6- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARTHENAY, le 14 mars 2019

Le commissaire aux comptes

SARL HUGONNET-MENARD
AUDIT

Mikaël HUGONNET – Commissaire aux Comptes-
Associé

SAS SOFAR

au capital de 149 860 €

Rue Nicolas Baudin - Sud Avenue 2

85000 LA ROCHE SUR YON

R.C.S LA ROCHE SUR YON 383 373 040

N° SIRET : 383 373 040 000 47

Code APE : 6920 Z

Comptes Annuels

01.10.2017 – 30.09.2018

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/18	Net au 30/09/17
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	723 866		723 866	723 866
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	792 385	411 626	380 759	428 862
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	12 000		12 000	51 902
Autres titres immobilisés	16		16	16
Prêts				
Autres immobilisations financières	17 983		17 983	17 023
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 546 250	411 626	1 134 624	1 221 669
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	37 965		37 965	37 359
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 419 729	96 827	1 322 902	1 196 427
Fournisseurs débiteurs	409		409	
Personnel	887		887	
Etat, Impôts sur les bénéfices	60 126		60 126	63 011
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	39 364		39 364	38 978
Autres créances	57 004		57 004	52 728
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement	75 486		75 486	75 172
Disponibilités	429 049		429 049	179 536
Charges constatées d'avance	8 607		8 607	24 369
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 128 626	96 827	2 031 798	1 667 580
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 674 876	508 453	3 166 423	2 889 250

Bilan

	Net au 30/09/18	Net au 30/09/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	168 440	168 440
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	428 957	428 957
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	20 650	20 650
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	417 542	352 109
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	259 292	149 484
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 294 881	1 119 640
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		8 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		8 000
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	394 663	460 314
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	394 663	460 314
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	199	232
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	271 247	254 781
Personnel	234 977	211 763
Organismes sociaux	142 551	127 109
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	262 986	238 825
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	16 562	15 439
Dettes fiscales et sociales	657 076	593 136
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	29 077	7 750
Produits constatés d'avance	519 281	445 396
TOTAL DETTES	1 871 542	1 761 609
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	3 166 423	2 889 250

Compte de Résultat

	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	2 841 465	2 612 156	229 309	8,78
Production stockée	606	19 197	-18 591	-96,84
Subventions d'exploitation	4 233	9 017	-4 783	-53,05
Autres produits	125 115	160 463	-35 348	-22,03
Total	2 971 420	2 800 832	170 587	6,09
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Autres achats & charges externes	1 171 143	1 095 587	75 556	6,90
Total	1 171 143	1 095 587	75 556	6,90
MARGE SUR M/SES & MAT	1 800 277	1 705 246	95 031	5,57
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	56 516	53 255	3 260	6,12
Salaires et Traitements	1 064 174	989 311	74 863	7,57
Charges sociales	331 905	294 380	37 525	12,75
Amortissements et provisions	111 038	139 919	-28 881	-20,64
Autres charges	46 429	54 909	-8 479	-15,44
Total	1 610 063	1 531 774	78 289	5,11
RESULTAT D'EXPLOITATION	190 214	173 472	16 742	9,65
Produits financiers	466	172	293	170,05
Charges financières	5 618	7 297	-1 679	-23,01
Résultat financier	-5 153	-7 125	1 972	-27,68
RESULTAT COURANT	185 062	166 348	18 714	11,25
Produits exceptionnels	150 232	15 000	135 232	901,55
Charges exceptionnelles	40 857	5 000	35 857	717,14
Résultat exceptionnel	109 375	10 000	99 375	993,75
Impôts sur les bénéfices	35 145	26 864	8 281	30,83
RESULTAT DE L'EXERCICE	259 292	149 484	109 808	73,46

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SOFAR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 3 166 423 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 259 292 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 A 15 ANS
- * Matériel de transport : 4 ANS
- * Matériel de bureau : 3 A 5 ANS
- * Matériel informatique : 3 A 5 ANS
- * Mobilier : 2 A 15 ANS

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Règles et méthodes comptables

- Taux d'actualisation : 1,54 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2017)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 62 424 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 43 892 euros) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La société a vendu la totalité des parts qu'elle détenait dans Sofar Atlantique pour un montant de 149 632€.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	781 500		57 634	723 866
Immobilisations incorporelles	781 500		57 634	723 866
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	593 239	915		594 154
- Matériel de transport	10 000			10 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	194 038	18 925	24 732	188 230
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	797 277	19 840	24 732	792 385
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	51 902		39 902	12 000
- Autres titres immobilisés	16			16
- Prêts et autres immobilisations financières	17 023	960		17 983
Immobilisations financières	68 941	960	39 902	29 999
ACTIF IMMOBILISE	1 647 719	20 800	122 268	1 546 250

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		19 840	960	20 800
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		19 840	960	20 800
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	57 634	24 732	39 902	122 268
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	57 634	24 732	39 902	122 268

Fonds commercial :

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n° 2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Immobilisations incorporelles

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
EURL SOFORMATION 85000 LA ROCHE SUR YON	5 000	4 377	100,00	2 948
SOFAR PARTICULIERS 85000 LA ROCHE SUR YON	3 000	3 564	66,66	2 586
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SARL SC EXPERTISE ET AUDIT 16000 ANGOULEME			25,00	

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	7 000	7 000			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	57 634	37 725	37 725	
Immobilisations incorporelles	57 634	37 725	37 725	
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	217 882	47 899		265 781
- Matériel de transport	10 000			10 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	140 533	20 044	24 732	135 845
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	368 416	67 943	24 732	411 626
ACTIF IMMOBILISE	426 049	105 668	62 457	411 626

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 604 108 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	17 983		17 983
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 419 729	1 419 729	
Autres	157 789	157 789	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	8 607	8 607	
Total	1 604 108	1 586 125	17 983
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	68 259
FOURNISSEURS - RRR À OBTENIR	409
INDEMNITES JOURNALIERES	887
ETAT - PRODUITS À RECEVOIR	43 892
DIVERS - PRODUITS À RECEVOIR	1 882
Total	115 329

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	8 422	20,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	8 422	20,00

Détail des mouvements opérés au niveau du capital social :

- en décembre 2015 : réduction de capital de 720 016€ avec rachat de 3 612 actions à 199.34€ (dont 20€ de valeur nominale)
- en juin 2016 : augmentation de capital de 34 180€ avec émission de 1 709 actions à 199€ (dont 20€ de valeur nominale)

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	8 000		8 000		
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	8 000		8 000		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			8 000		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 871 542 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	394 663	55 704	181 179	157 780
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	271 247	271 247		
Dettes fiscales et sociales	657 076	657 076		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	29 276	29 276		
Produits constatés d'avance	519 281	519 281		
Total	1 871 542	1 532 583	181 179	157 780
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	65 608			
(**) Dont envers les associés	199			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 198 euros.

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT. NON PARVENUES	175 473
INT. COURUS S/EMP. AUP. ETABL. CRÉDIT	255
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	96 003
PERSONNEL - AUTRES CHARGES À PAYER	71 664
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	38 051
CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	27 183
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	16 562
CLIENTS - RRR À ACCORDER	19 420
Total	444 609



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	8 607		
Total	8 607		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATÉS D AVANCE	519 281		
Total	519 281		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 2 900 euros

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 83 125 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.